



LES AIDES FINANCIÈRES* COLLECTIVITÉS EDF - CTC (1/4) ECLAIRAGE PUBLIC, BUREAUX MAIRIES, ÉCOLES...

Comment bénéficier des aides financières EDF-CTC ? Contactez votre chargé d'affaires Collectivités qui prendra en charge les formalités administratives !

Isolation <i>Rénovation uniquement</i>	Combles	13€* TTC/m ²	R ≥ 6 m ² K/W
	Toits terrasses	16€* TTC/m ²	R ≥ 4,5 m ² K/W
	Murs	30€* TTC/m ²	R ≥ 3,7 m ² K/W
	Murs <i>Résistance thermique réduite</i>	14€* TTC/m ²	R ≥ 2,4 m ² K/W
	Planchers	36€* TTC/m ²	R ≥ 3 m ² K/W
	Ouvrants	36€* TTC/m ²	U _w ≤ 1,3 W/m ² K et S _w ≥ 0,3 ou U _w ≤ 1,7 W/m ² K et S _w ≥ 0,36
	Conditions techniques exigées pour tout engagement travaux (devis signé) au 1 ^{er} Janvier 2015. La résistance thermique totale R exigée ne peut en aucun cas être cumulée avec une isolation existante.		

Eclairage public <i>Rénovation uniquement</i>	LED**	300€* TTC/luminaire
	Luminaire performant** hors LED	100€* TTC/luminaire
	Horloge astronomique	100€* TTC/horloge
	Régulateur de tension - Variateur de puissance	1 000€* TTC <i>Plafonné à 20% de l'investissement</i>
	<i>** Sous réserve de la validation du matériel par votre chargé d'affaires collectivités</i>	

Eclairage public <i>Neuf</i>	LED**	150€* TTC/luminaire
	Régulateur de tension - Variateur de puissance	1 000€* TTC <i>Plafonné à 20% de l'investissement</i>
	<i>** Sous réserve de la validation du matériel par votre chargé d'affaires collectivités</i>	

CONTACTS :

Corse du Sud :

Anthony FRANCESCHI
Tel : 04.95.29.70.82
Email: anthony.franceschi@edf.fr

Centre – Balagne - Cap Corse :

Jean Baptiste MEZZADRI
Tel : 04.95.46.82.07
Email: jean-baptiste.mezzadri@edf.fr

Bastia - Plaine Orientale :

Julien COMBETTE
Tel : 04.95.56.87.17
Email: julien.combette@edf.fr

*Conditions techniques et montants des aides financières Avril 2015, susceptibles d'évoluer. Plus d'infos : corse.edf.com



LES AIDES FINANCIÈRES COLLECTIVITÉS EDF - CTC (2/4) ECLAIRAGE PUBLIC, BUREAUX MAIRIES, ÉCOLES...

Comment bénéficier des aides financières EDF-CTC ? Contactez votre chargé d'affaires Collectivités qui prendra en charge les formalités administratives !

Les autres offres collectivités	Eclairage intérieur LED <i>Neuf et rénovation</i>	Aide au cas par cas
	Eclairage intérieur performant hors LED (<i>Fluo T5, lampes iodures, nappes d'éclairage T5...</i>) <i>Rénovation uniquement</i>	
	Chauffage, eau chaude sanitaire, cuisson GAZ	
	Pompe à chaleur Air/Air, en remplacement de convecteurs électriques (<i>écoles et bureaux</i>)	6€* TTC/m ² chauffé/climatisé <i>Plafonné à 20% de l'investissement</i>
	Variateur Electronique de Vitesse <i>Neuf et rénovation</i>	Aide au cas par cas

Grands projets	- Rénovation globale des locaux - Amélioration des process - Autres grands projets d'efficacité énergétique
	Aide au cas par cas* Expertise EDF Recherche & Développement si nécessaire
	*Condition : <i>Appui technique et financier <u>en amont</u> du projet</i>

Vous disposez d'un **groupe électrogène** ? Optez pour **le contrat d'effacement** ! Grâce à la flexibilité du contrat, vous bénéficierez d'une rémunération attractive, sans impacter votre activité. Contactez vite votre chargé d'affaires collectivités pour connaître tous vos avantages.

CONTACTS :

Corse du Sud :

Anthony FRANCESCHI
Tel : 04.95.29.70.82
Email: anthony.franceschi@edf.fr

Centre – Balagne - Cap Corse :

Jean Baptiste MEZZADRI
Tel : 04.95.46.82.07
Email: jean-baptiste.mezzadri@edf.fr

Bastia - Plaine Orientale :

Julien COMBETTE
Tel : 04.95.56.87.17
Email: julien.combette@edf.fr

*Conditions techniques et montants des aides financières Avril 2015, susceptibles d'évoluer. Plus d'infos : corse.edf.com



LES AIDES FINANCIÈRES COLLECTIVITÉS EDF - CTC (3/4) LOGEMENTS COMMUNAUX DE PLUS DE 2 ANS

Comment bénéficier des aides financières EDF-CTC ?

Contactez votre chargé d'affaires Collectivités qui prendra en charge les formalités administratives !

Isolation (tous travaux)	Combles	14€* TTC/m ²	R ≥ 7 m ² K/W
	Toits terrasses	12€* TTC/m ²	R ≥ 4,5 m ² K/W
	Murs par l'extérieur	20€* TTC/m ²	R ≥ 3,7 m ² K/W
	Planchers	12€* TTC/m ²	R ≥ 3 m ² K/W
	Ouvrants	30€* TTC/ouvrant	U _w ≤ 1,3 W/m ² K et S _w ≥ 0,3 ou U _w ≤ 1,7 W/m ² K et S _w ≥ 0,36
Conditions techniques exigées pour tout engagement travaux (devis signé) au 1 ^{er} Janvier 2015. La résistance thermique totale R exigée ne peut en aucun cas être cumulée avec une isolation existante.			

Isolation des murs par l'intérieur	Pour vos travaux d'isolation des murs par l'intérieur, optez pour un complexe isolant adapté au bâti corse !		
	Type d'isolant	Complexe isolant	Aide financière AGIR PLUS
	Polyuréthane**	40mm + BA13	10€* TTC/m ²
	TH 30, TH 32**	50mm + BA13	
	Laine, Polystyrène blanc**	60mm + BA13	
	Liège, laine de bois, chanvre**	70 mm + BA13	
**Tout complexe isolant dont la résistance thermique R ≥ 1,6 m ² K/W, est également éligible à l'aide financière AGIR PLUS <i>isolation des murs par l'intérieur</i> .			

CONTACTS :

Corse du Sud :

Anthony FRANCESCHI

Tel : 04.95.29.70.82

Email: anthony.franceschi@edf.fr

Centre – Balagne - Cap Corse :

Jean Baptiste MEZZADRI

Tel : 04.95.46.82.07

Email: jean-baptiste.mezzadri@edf.fr

Bastia - Plaine Orientale :

Julien COMBETTE

Tel : 04.95.56.87.17

Email: julien.combette@edf.fr

*Conditions techniques et montants des aides financières Avril 2015, susceptibles d'évoluer. Plus d'infos : corse.edf.com



LES AIDES FINANCIÈRES COLLECTIVITÉS EDF - CTC (4/4) LOGEMENTS COMMUNAUX DE PLUS DE 2 ANS

Comment bénéficier des aides financières EDF-CTC ? Contactez votre chargé d'affaires Collectivités qui prendra en charge les formalités administratives !

NOUVEAU : Réalisez vos demandes de devis en ligne et comparez les prix ! Rendez-vous sur corse.edf.com

Chauffage	Bois - Chaudière	4 000€* TTC	
	Bois - insert, poêle, foyer	600€* TTC	
	Gaz/Fioul - Chaudière basse température	600€* TTC	
	Gaz/Fioul - Chaudière à condensation	900€* TTC	
	Robinet thermostatique	15€* TTC/robinet	
	Programmeur d'intermittence	40€* TTC	
	Pompe à chaleur Air/Air <i>- En remplacement de convecteurs électriques</i> <i>ou</i> <i>- Si maintien de la chaudière gaz/fioul</i>	Résidence principale	500€* TTC + 50€* TTC/split supplémentaire
	Résidence secondaire	100€* TTC	

Eau Chaude Sanitaire	Chauffe-eau solaire individuel	Entre 600€* TTC et 1 150€* TTC	
----------------------	--------------------------------	--------------------------------	--

CONTACTS :

Corse du Sud :

Anthony FRANCESCHI
Tel : 04.95.29.70.82
Email: anthony.franceschi@edf.fr

Centre – Balagne - Cap Corse :

Jean Baptiste MEZZADRI
Tel : 04.95.46.82.07
Email: jean-baptiste.mezzadri@edf.fr

Bastia - Plaine Orientale :

Julien COMBETTE
Tel : 04.95.56.87.17
Email: julien.combette@edf.fr

*Conditions techniques et montants des aides financières Avril 2015, susceptibles d'évoluer. Plus d'infos : corse.edf.com